Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 19 (1911)
Heft: 3

Artikel: La fin de l'Empire d'Occident et l'origine du Moyen Âge
Autor: Secrétan, H.-F.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-17779

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

appelait confréries. Elles avaient des biens propres qui furent pour la plupart liquidés après la Réformation. Le produit de la liquidation des confréries servit quelquefois à fonder une bourse des pauvres.

La paroisse de Gressy possédait une confrérie de ce genre. C'était la confrérie du Saint-Esprit.

(*A suivre*) Marc Henrioud.

LA FIN DE L'EMPIRE D'OCCIDENT ET L'ORIGINE DU MOYEN AGE

Dans les notes que ce journal a bien voulu accueillir il y a deux ans, j'ai essayé de montrer que la chute de l'empire d'Occident avait été précédée et suivie d'une dépopulation considérable.

J'aimerais reprendre brièvement cette question qui m'a toujours vivement intéressé. La densité croissante ou décroissante des populations doit avoir des conséquences politiques et économiques importantes, et comme il s'agit d'un fait lent, progressif, il ne peut guère se déceler dans l'histoire que par ses effets. Les Chroniques anciennes signalent surtout les faits éclatants, les grandes calamités, les êtres exceptionnels auxquels elles attribuent les transformations des empires. Les textes qui se rapportent à la densité croissante ou décroissante des populations sont rares, souvent peu précis et prêtent à la discussion.

A des textes très affirmatifs on peut opposer des textes discordants. Tandis que la plupart des historiens, entre autres Gibbon, Duruy, ont conclu à une dépopulation graduelle de l'occident dès les premiers siècles de notre ère, Fustel de Coulanges a consacré un volume entier à réagir contre

cette opinion classique et conclut ainsi : « La dépopulation de l'empire, sauf dans quelques provinces frontières, est une simple conjecture dont on n'a jamais donné la moindre preuve. »

Evidemment la *preuve* est difficile à faire. Mais j'ai l'impression qu'on pourrait donner à la thèse de la dépopulation romaine un haut degré de probabilité en invoquant trois ordres d'indices :

1° L'étude des textes, de tous les textes, contenus dans la littérature laïque et ecclésiastique des six premiers siècles.

2° L'étude de la législation romaine, d'Auguste à Majorien.

3° La transformation politique, économique et sociale d'une grande province, comme la Gaule, dans les premiers siècles qui ont suivi la dissolution de l'empire d'Occident.

Pour parcourir ce vaste champ d'informations, il faudrait une érudition à laquelle nous ne pouvons prétendre. La lecture attentive que nous avons faite des principales sources à notre disposition ne suffit pas pour nous permettre de trancher un problème qui divise encore les historiens. Mais elle autorise peut-être à poser des questions et à indiquer la solution vers laquelle nous inclinons.

Si l'on pouvait démontrer que la plupart des écrits contemporains concordent sur le fait d'une dépopulation importante, frappante, de l'empire à partir du IIIe siècle ; si on montrait que le législateur romain n'a pas cessé depuis Auguste d'être préoccupé de la diminution de la natalité, dans les différentes classes de la population ; si on recherchait tous les édits qui ont eu pour effet de parer au retrait des cultures jusqu'à la loi du code Théodosien qui autorise les propriétaires à élever des fortifications sur leurs domaines ; enfin s'il n'est pas possible d'expliquer la décadence de la vie urbaine et le retour à la terre qui caractérisent le haut

moyen âge sans une diminution extraordinaire de la population, la solution proposée entraînerait peut-être la conviction.

Toutes les circonstances qui ont précédé et suivi la grande crise historique d'où est issu le monde moderne sont d'une importance si haute que nous n'avons pas résisté au désir, même avec de si faibles lumières, de reprendre une discussion que nous avons déjà esquissée.

* * *

Pour pouvoir tirer une conclusion des textes, il faudrait être en mesure de les réunir tous et de les apprécier. Fustel qui aurait pu le faire ne l'a pas voulu. Il discute le problème de l'invasion germanique avec une passion à peine contenue qui altère la sérénité de l'historien. Il semble plaider la cause du génie latin. Tandis qu'après avoir décrit les Francs tels que les représente Sidoine Apollinaire, Chateaubriand s'écrie « tels étaient nos pères » ; tandis que sous l'ancien régime, l'aristocratie cherchait à justifier ses privilèges par le droit de conquête et l'héritage des conquérants, l'idée que le sang germanique a pénétré la race gauloise et que les institutions germaniques ont contribué à transformer l'organisation sociale de la Gaule lui est visiblement antipathique. Il n'admet pas qu'on présente la Germanie de Tacite comme un évangile du germanisme.

Il met donc une sorte d'amour-propre et de passion à défendre ces deux thèses :

Au ve siècle, l'empire n'était pas dépeuplé, sa population n'avait pas décru; elle était peut-être croissante. La Germanie que Tacite décrivait au Ier siècle n'existait plus. La Germanie était un désert parcouru par des bandes faméliques.

On ne trouve dans son livre que les textes qui sont plus ou moins favorables à sa thèse. Il cite bien le célèbre mot de Jornandès *Scanzia officina gentium*, qui sert d'épigraphe

à l'histoire des invasions, mais il se borne à le rejeter avec un haussement d'épaules.

Il ne fait aucune allusion aux textes que nous avons réunis dans notre précédent article, soit qu'il les ait perdus de vue, soit qu'il les ait négligés parce qu'ils ne convenaient pas à ses thèses.

Vegèce nous a dit qu'au ve siècle le recrutement des armées était difficile parce que la population générale avait diminué. Certes voilà un témoignage considérable qu'on ne peut repousser *a priori*. Nous avons montré qu'Ammien Marcellin faisait des allusions fréquentes au retrait des cultures et à une diminution des contribuables qui inquiète le fisc. Jornandès, Zosime et d'autres ont étayé notre manière de voir.

Nous présentons maintenant d'autres textes que nous ajoutons aux précédents pour éclairer notre discussion.

* * *

Nous avons donné comme une des causes de la dépopulation romaine la disparition rapide des petits propriétaires et des hommes libres, que Tacite soulignait par ces mots : « *Minore in dies plebe ingenua* ». Déjà au dernier siècle de la république la concentration de la propriété en peu de mains frappait les esprits. C'est Cicéron qui nous donne ce texte (*de officiciis II*, 21).

Le tribun Philippus, après les Gracques, proposa une nouvelle distribution du sol, une nouvelle loi agraire qui fut repoussée. Pour la justifier, il déclara qu'il n'y avait pas deux mille personnes qui fussent propriétaires à Rome.

« *Non esse in civitate duo millia hominum qui rem haberent.* »

Cicéron ne conteste pas ce chiffre, mais il déplore la faute politique d'un tel aveu. « *Capitalis oratio*, dit-il, *et ad æquationem bonorum pertinens.* »

On n'obtint pas la reconstitution de la petite propriété, au contraire les *latifundia* devinrent la règle. Mais si

ce régime protégea contre l'égalité que craignait Cicéron, il conduisit peu à peu à l'anarchie parce que l'Etat ne peut se passer des classes moyennes qui maintiennent l'équilibre politique.

Au milieu du Ier siècle, Pline l'Ancien écrira (XVIII, 7) : « *Verumque confitentibus latifundia Italiam perdidere, jam vero et provincias.* [1] » Les grands propriétaires fonciers résidaient dans les villes. Magon le leur reproche. Plus tard quand l'anarchie rendit la vie urbaine impossible, ils cherchèrent le salut sur leurs terres.

Le monde romain commençait déjà à marcher vers cette situation sans remède où la société ne sera plus composée que de grands seigneurs se partageant d'immenses domaines, des soldats, la plupart étrangers, des esclaves et des affranchis. Dans notre article précédent nous avons étudié les causes permanentes de la dépopulation de l'empire, dont voici l'énumération : l'abaissement de la natalité et de la nuptialité des classes riches, la disparition rapide des petits propriétaires et des hommes libres, l'infécondité de l'esclavage, la dépendance économique de l'immense classe des affranchis, le brigandage fiscal, l'ascétisme religieux. A ces causes permanentes, nous avons joint les causes accidentelles, les guerres, les famines, les pestes qui limitaient aux époques anciennes l'accroissement des populations.

Au IVe siècle, ces causes avaient déployé leurs effets. Nous en avons cherché les preuves dans Ammien.

Ammien Marcellin [2] nous donne encore un témoignage qu'il ne faut pas omettre, c'est celui de l'empereur Julien lui même.

Ce texte est d'autant plus important qu'Ammien a accompagné l'empereur pendant l'expédition en Perse et qu'il est

[1] Les grands domaines ont ruiné l'Italie et commencent à ruiner les provinces.

[2] XXIV. 3.

un témoin et un acteur des faits de cette grande époque où l'empire fléchit sous le poids de ses fautes et où les invasions commençent.

Impetitum ærarium est, urbes exinanitæ, provinciæ populatæ, dit-il à ses soldats qui murmuraient parce que la gratification qu'il promettait à leur zèle ne leur paraissait pas suffisante. S'il ne craint pas de dire que la république qui disposait autrefois de tant de ressources est maintenant extrêmement pauvre — *egentissima* — que les cités sont vidées, les provinces dépeuplées, il faut bien admettre que ces assertions répondaient à une situation fâcheuse, connue de ses auditeurs mêmes. On peut alléguer que Julien avait intérêt à exagérer les faits pour justifier la modicité de la somme de cent deniers d'argent qu'il offrait à chaque soldat. Néanmoins ce texte corrobore tous ceux où Ammien fait allusion à la diminution des ressources de l'empire, au retrait des cultures, aux embarras du fisc, au besoin d'hommes qui engage à ouvrir aux Goths les champs de la Thrace.

Eusèbe, dans un passage souvent cité [1], montre qu'en 260 la population d'Alexandrie avait diminué de la moitié. Le registre des pauvres qui avaient droit aux distributions de blé en faisait foi. On estime qu'à cette époque, la guerre, la peste et la famine avaient emporté en peu d'années la moitié de la population de l'empire. Mais il s'agit là d'une période de calamités extraordinaires additionnant leurs effets et s'ajoutant aux causes habituelles de dépopulation que nous avons énumérées précédemment.

Il ne faut jamais oublier que, dans l'antiquité et au moyen âge, la famine était un fléau toujours menaçant. L'alimentation des grandes agglomérations dépendait de la récolte de l'année; le retard des convois de grains par terre ou par mer créait les appréhensions les plus graves, excitait

[1] *Histoire ecclésiastique*, VII, 21; cité par Gibbon, C. 10.

des émeutes. L'anarchie, les guerres rendaient les transports difficiles ou impossibles et la population des villes mourait de faim.

La question des grains est une préoccupation constante pour les métropoles mêmes de l'empire qui possédaient les moyens les plus complets dont on pût disposer alors pour assurer l'alimentation d'une grande population. Si Rome même était très souvent dans l'angoisse de ne pas avoir le pain du jour [1], on comprend combien les autres populations urbaines, surtout celles qui n'avaient pas les ressources de la navigation, ont dû souffrir quand les transports n'étaient plus assurés. La population a donc subi des diminutions rapides et énormes dont nous avons peine à nous faire une idée et naturellement les vides que fait la mort dans les multitudes affamées ne sont remplis que très lentement par la natalité, surtout quand elle est décroissante.

Le texte d'Ammien est la constatation d'un mal chronique qui s'accentue avec les années.

Voici maintenant quelques textes qui nous donnent une idée de la population au ve siècle. Vegèce nous a déjà dit en propres termes : *Tunc amplior erat multitudo.* Autrefois la population était plus nombreuse.

Rutilius Numatianus, un Gaulois originaire de Toulouse ou de Poitiers, ancien préfet de Rome sous Honorius, raconte, dans un poème charmant par la variété et la vivacité des impressions, son voyage de Rome en Gaule vers 417. C'est un païen convaincu dont on a souvent cité les critiques spirituelles et acerbes contre les moines qu'il rencontre dans l'île de Capraria.

Squalet lucifugis insula plena viris[2].

[1] « *Cuncta fame leviora mihi* » (Tout plutôt que la faim), s'écrie Rome quand elle est menacée de perdre l'Afrique. Claudien, *Guerre contre Gildon.*

[2] L'île est noire d'hommes qui fuient la lumière.

Dans l'île Gorgone, se trouve un ermite, un de ses amis, jeune Romain distingué par sa naissance, par sa fortune et un brillant mariage, qui a tout quitté pour s'enterrer vivant dans ces écueils.

Mais ce qui nous intéresse le plus ce n'est pas son opinion sur l'idéal de renoncement à la vie terrestre qui pénétrait ses contemporains, et auquel le monde qui malgré tout voulait vivre, ne s'est pas converti, c'est de savoir la cause des difficultés du voyage.

Pourquoi n'a-t-il pas pris la voie de terre pour retourner dans sa patrie, qui vient d'être ravagée en tous sens par les barbares, et vers laquelle un pieux sentiment le ramène ? J'ai préféré, dit-il, la mer, entre autres parce que la Toscane et la voie Emilienne sont impraticables depuis les courses des Goths qui ont tout mis à feu et à sang. Plus de maisons sûres pour les voyageurs, plus de ponts pour traverser les fleuves. Cette route m'a plus effrayé que les inconvénients de la navigation [1].

Mais si, en 417, les auberges étaient peu sûres et les ponts coupés dans ces contrées, le pape Gélase nous dit qu'en 476 il n'y avait presque aucun habitant. *Æmilia, Tuscia, caeteraeque provinciæ in quibus hominum prope nullus existit.* Ainsi dans l'Emilie, dans la Toscane, la terre était complètement abandonnée. Ces provinces où la nature est un sourire, où la terre est féconde, étaient devenues un désert. Saint Ambroise dans sa 39e épître déplore la ruine d'un district florissant qui comptait Bologne, Modène, Regium et Placentia au nombre de ses villes. Ces deux citations importantes que j'emprunte à Gibbon [2] donnent une impression sinistre de la désolation des plus riches contrées de l'empire au ve siècle.

[1] I, v. 37 à 43.

[2] Gelasius. *Epistol. ad Andromachum*, ap. Baronium, Annal. Eccles. A. D. 496 nº 36 ; cité par Gibbon, C. 36.

La Gaule nous offre un spectacle analogue. A la fin du premier siècle, la vallée du Rhône devait être pour le moins aussi habitée qu'aujourd'hui : ce sont les pierres qui parlent. Les amphithéâtres de Nîmes et d'Arles, deux villes si rapprochées, pouvaient contenir plus de trente mille spectateurs dans un temps où les communications étaient moins rapides qu'aujourd'hui. Pour les remplir, il fallait donc une population très dense. Au milieu du ve siècle, cette belle vallée devait être singulièrement dépeuplée puisqu'on y assignait des terres aux barbares.

Prosper Tyro s'exprime ainsi dans sa chronique[1], en 440. « *Deserta Valentinae urbis rura Alanis quibus Sambida præerat partienda traduntur.* » Ainsi les campagnes des environs de Valence étaient désertes et on pouvait y distribuer des terres sans gêner personne. Mais nous avons déjà vu qu'on trouvait partout d'immenses domaines inoccupés depuis le IVe siècle et que le fisc aux abois établissait des colons même dans la plaine du Pô, dans les champs les plus fertiles de l'Europe[2].

* * *

Salvien enfin va jeter sur ces faits une lumière encore plus vive. Son livre *de Gubernatione Dei* est un document de premier ordre pour l'étude du ve siècle. C'est lui qui donne la clef de la transformation des grands domaines en foyers de cristallisation politique au milieu de l'anarchie.

Salvien, évêque de Marseille, écrivait au milieu du ve siècle, vers 440. Il fait une peinture très vive de l'agonie du monde romain et de l'anarchie cruelle qui régnait sous ses yeux.

« Qui pourrait assez stigmatiser le brigandage et les crimes par lesquels au moment où la république romaine est déjà morte ou du moins va rendre le dernier soupir, *vel*

[1] *Prosperi Tyronis Chronic.* dans les Historiens de France, t. I. p. 639, de Dom Bouquet.

[2] Ammien, XXXI, 9.

certe extremum spiritum agens, dans la partie qui semble encore vivre, *in ea parte qua adhuc vivere videtur,* elle meurt comme étranglée par les mains des brigands et les chaînes des tribus... (IV, 6). L'exaction publique devient une proie privée et les titres de la dette fiscale des créances personnelles des magistrats (V, 4). Les petits propriétaires sans ressources, traqués par les brigands et par le fisc, se jettent dans les bras du grand propriétaire voisin, quand ils ne peuvent fuir jusque chez les barbares, ce que beaucoup font d'ailleurs. Mais ils n'obtiennent cette protection que contre la perte de leurs biens et de leur liberté. « *Quia tenere non possunt fundos majorum expetunt et coloni divitum fiunt.* » (V, 8).

C'est le moment où les petits, les faibles, les *boni* ou *pauperes* tombent dans la servitude des grands. Les grands propriétaires gaulois, les organes du fisc [« *Quid aliud præfectura quam præda* » (IV, 4)] et les barbares se partagent en hâte le territoire des Gaules.

La dépopulation était la cause, et une dépopulation encore plus effrayante dut être la conséquence de cette anarchie sanglante, de cette lutte sans pitié.

Salvien va constater ce fait en termes explicites :

Nulla siquidem major **pauperculorum est depopulatio** *quam potestas... Ut pauci inlustrentur, mundus evertitur. Denique sciunt hoc Spaniæ quibus solum nomen relictum est. Sciunt Africæ quæ fuerunt. Sciunt Galliæ devastatæ quas multorum rapina* **vacuavit** » (IV, 4).[1]

Les villes se vidaient. On dut diminuer les impositions. « *Si quando enim ut semper factum est,* **defectis urbibus**, *minuendas in aliquo tributarias functiones, potestates summæ existima verint illico remedium cunctis datum, soli divites inter se partiuntur* (V, 8).

[1] C'est surtout l'administration qui a causé la dépopulation des petites gens. Pour le profit de quelques-uns on bouleversa le monde. La Gaule a été dépeuplée complètement par les exactions et le brigandage.

Ainsi la ruine, l'exode des villes, *defectis urbibus,* était un phénomène si constant, si habituel que Salvien constate le fait comme normal. Ce qui l'indigne dans ce passage comme dans tout son livre c'est que les riches, au lieu de soulager les pauvres, s'exonèrent au contraire graduellement de l'impôt. Le principe de l'immunité des seigneurs est l'affirmation de la souveraineté de quelques-uns au milieu de l'anarchie.

Salvien enfin accuse les chrétiens de remplir les théâtres et les cirques (VI, 8) « *Ecclesia vacuatur, circus impletur.* »

« *Christo circenses offerimus et mimos, pro beneficiis suis theatrorum obscœna reddimus.* »

Quand il décrit les déplorables mœurs des Trévires, ce n'est pas des païens qu'il parle mais des chrétiens. « *Quamvis enim depopulatis jam atque denudatis... Lugubre est referre quæ vidimus, senes honoratos, decrepitos Christianos gulæ et lasciviæ servientes* » (VI. 13)...

Si les chrétiens, dit-il, ne se précipitent pas aux spectacles c'est parce qu'ils ne le peuvent plus. Ils remplissent encore les théâtres de Ravenne et de Rome. Mais si ailleurs ils n'y vont pas ce n'est pas que le désir leur manque, c'est que la nécessité leur a fermé ces lieux de plaisir et de corruption.

« *Nam autem ludicra ipso ideo non aguntur quia agi jam præ miseria temporis et egestate non possunt. Quod nunc non agitur* **necessitatis est** »[1] (VI, 8).

Il n'y a plus de spectacles dans les villes comme Mayence, Trêves, parce qu'elles ont été détruites; à Cologne, parce que les ennemis l'occupent, dans beaucoup d'autres parce qu'elles n'existent plus. « **Quia urbes** *ubi agebantur illa* **jam non sunt** » (VI, 8) ou parce qu'elles sont trop ruinées,

[1] S'il n'y a plus de spectacles, c'est parce que la misère des temps et l'indigence des villes les rendent impossibles. Ne faisons pas de nécessité vertu.

dévastées, *hostili depopulatione*, abandonnées, *defectæ*, pour en assumer les frais.

Salvien attaque violemment les chrétiens de son temps dont beaucoup ne pratiquaient pas le vrai christianisme du cœur. « *Moritur et ridet* » (VII, 1), s'écrie-t-il en pensant que des chrétiens vont encore voir des mîmes, des hommes combattre contre les bêtes, que des chrétiens ruinés, écrasés, réduits à rien réclament encore d'exécrables plaisirs. Mais ce qui nous intéresse c'est la cause que Salvien assigne à la fin des spectacles en Gaule.

Il n'y a plus d'argent : *miseri sumus*. Il n'y a plus que quelques grands dans un monde ruiné [1].

S'il n'y a plus de spectacles, c'est que la vie urbaine a cessé. Il n'y a plus de ressources pour les organiser ni des foules pour y assister.

La fin de l'empire romain est due à la dépopulation, et la dépopulation aux vices des Romains, des grands surtout, aux brigandages du fisc et aux barbares. La fin du monde antique, pour Salvien, c'est la fin de la vie urbaine.

H.-F. Secrétan.

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

*** Dans sa séance du 16 février, la **Société d'histoire de la Suisse romande** a entendu la lecture d'un travail de M. Bernard de Cérenville sur un projet d'organisation de l'assistance publique à Lausanne en 1550. Ce travail est extrait du mémoire intitulé : « L'advis des seigneurs qui ont esté ordonnés par nos très honorés seigneurs du Conseil avec les ministres pour adviser sur le faict des pauvres. » M. Berthold van Muyden, président de la Société romande, a parlé ensuite des ordonnances consistoriales

[1] « *Cur melior multo sit barbarorum conditio quam nostra ?* » (III, 1). Pourquoi la condition des barbares est-elle beaucoup meilleure que la nôtre ?